



Informations diverses

1	Chronique monétaire 2015	198
2	Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux	201
3	Organigramme	204
4	Publications et moyens d'information	206
5	Adresses	210
6	Abréviations et différences dans les totaux	212

1

Chronique monétaire 2015

Janvier

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale abolit le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Parallèlement, elle adapte une nouvelle fois de 0,5 point vers le bas la marge de fluctuation du Libor à trois mois, dès lors comprise entre $-1,25\%$ et $-0,25\%$, et abaisse, avec effet au 22 janvier, le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue des banques et des autres intervenants sur les marchés financiers, le fixant à $-0,75\%$. La forte baisse de taux doit amortir les effets de la suppression du cours plancher et rendre les placements en francs moins attractifs. La Banque nationale indique qu'elle continuera de prendre en compte la situation sur le marché des changes et interviendra au besoin sur ce marché (voir pages 37 ss).

Le 21 janvier 2015, la Banque nationale et la banque centrale chinoise (Banque populaire de Chine, BPC) signent un *memorandum of understanding* relatif à la conclusion, en Suisse, d'accords de compensation en renminbis (voir page 112).

Mars

Le 6 mars, la Banque nationale annonce un bénéfice de 38,3 milliards de francs pour l'année 2014. Le bénéfice restant après l'attribution à la provision pour réserves monétaires et le comblement du solde négatif de la réserve pour distributions futures permet le versement d'un dividende et la distribution ordinaire de 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons. La réserve pour distributions futures passe ainsi à 28,5 milliards de francs. Comme elle est supérieure à 10 milliards de francs, le montant distribué au titre de l'exercice concerné peut être relevé, conformément à la Convention entre le DFF et la BNS concernant la distribution du bénéfice. La BNS et le DFF ont convenu, dès le 30 janvier, du versement d'un montant supplémentaire de 1 milliard de francs. Ainsi, le montant distribué à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice 2014 s'élève à 2 milliards de francs. Le bénéfice restant est attribué à la réserve pour distributions futures (voir *Rapport de gestion 2014*, pages 140 ss).

Lors de l'examen du 19 mars de la situation économique et monétaire, la Banque nationale laisse la marge de fluctuation du Libor à trois mois entre $-1,25\%$ et $-0,25\%$. Le taux d'intérêt appliqué aux avoirs en comptes de virement à la BNS est maintenu à $-0,75\%$. La Banque nationale continue de prendre en compte la situation sur le marché des changes et l'impact de celle-ci sur l'inflation et l'évolution conjoncturelle pour définir sa politique monétaire. Aussi confirme-t-elle qu'elle intervient au besoin sur ce marché en vue d'influer sur les conditions monétaires (voir pages 37 ss).

Le 22 avril, la Banque nationale annonce qu'elle réduit considérablement le nombre de titulaires de comptes de virement non soumis au taux d'intérêt négatif. L'intérêt négatif est dès lors également prélevé sur les comptes de virement des entreprises proches de la Confédération, telle Publica, caisse de pensions de la Confédération. Il est également prélevé sur le compte de la Caisse de pensions de la BNS. Par ailleurs, les comptes des cantons de Genève et de Zurich, ainsi que de la ville de Zurich sont clôturés. Seuls les comptes de virement de l'administration fédérale centrale et des fonds de compensation de l'AVS, de l'AI et des APG continuent de bénéficier d'une dérogation (voir page 57).

Avril

Lors de l'examen du 18 juin de la situation économique et monétaire, la Banque nationale maintient la marge de fluctuation du Libor à trois mois entre $-1,25\%$ et $-0,25\%$. Le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue détenus à la BNS reste fixé à $-0,75\%$. La Banque nationale prend en compte la situation sur le marché des changes et l'impact de celle-ci sur l'inflation et l'évolution conjoncturelle dans la conduite de sa politique monétaire. Aussi confirme-t-elle qu'elle intervient au besoin sur ce marché en vue d'influer sur les conditions monétaires (voir pages 37 ss).

Juin

Le 14 août, la Banque nationale communique que l'émission des nouveaux billets suisses commencera en avril 2016 et que la coupure de 50 francs sera la première à être mise en circulation. Toutes les coupures devraient être mises en circulation d'ici à fin 2019 (voir page 65).

Août

Le 20 août, la Banque nationale ouvre une audition concernant le projet de révision de l'ordonnance de la Banque nationale et invite toutes les parties intéressées à prendre position sur le projet d'ici au 2 octobre. La révision concerne principalement les dispositions d'exécution relatives à la surveillance des infrastructures des marchés financiers reconnues d'importance systémique. Elle vise à harmoniser ces dispositions avec les bases légales nouvelles ou révisées qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2016, soit la loi sur l'infrastructure des marchés financiers, l'ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers et les modifications qui en découlent dans la loi sur la Banque nationale (voir pages 94 ss).

Le 1^{er} septembre, la Banque nationale indique qu'elle a déterminé le 29 juin, par voie de décision, que PostFinance SA est un groupe financier d'importance systémique au sens de la loi sur les banques (voir page 91).

Septembre

Lors de l'examen du 17 septembre de la situation économique et monétaire, la Banque nationale maintient la marge de fluctuation du Libor à trois mois entre $-1,25\%$ et $-0,25\%$. Le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue demeure fixé à $-0,75\%$. En outre, la Banque nationale confirme qu'elle intervient au besoin sur le marché des changes afin de prendre en compte l'influence des cours de change sur l'inflation et l'évolution économique (voir pages 37 ss).

Octobre

Le 21 octobre, la Banque nationale approuve la décision du Conseil fédéral d'adapter les dispositions *too big to fail* (TBTF). Les mesures décidées constituent une étape décisive du processus général visant à résoudre la problématique TBTF en Suisse. La Banque nationale, qui était représentée au sein du groupe de travail du DFF chargé de leur élaboration, soutient ces mesures ainsi que leur mise en œuvre dans les délais prévus (voir pages 92 et 93).

Novembre

Le 10 novembre, la Banque nationale annonce que la BPC a donné son accord au lancement, dès le 9 novembre, de l'échange direct de renminbis contre des francs suisses sur la plate-forme officielle chinoise d'échange de devises (voir page 112).

Le 26 novembre, la Banque nationale annonce qu'elle a décidé de mettre en vigueur le 1^{er} janvier 2016 la révision de l'ordonnance de la Banque nationale. Elle adapte ainsi les dispositions d'exécution relatives à la surveillance des infrastructures des marchés financiers reconnues d'importance systémique aux bases légales nouvelles ou révisées (voir page 94).

Le 30 novembre, la Banque nationale communique que la BPC a décidé d'autoriser la succursale zurichoise de China Construction Bank à opérer comme banque de compensation pour le renminbi en Suisse (voir page 112).

Décembre

Lors de l'examen du 10 décembre de la situation économique et monétaire, la Banque nationale maintient la marge de fluctuation du Libor à trois mois entre $-1,25\%$ et $-0,25\%$. Le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue demeure fixé à $-0,75\%$. Le taux d'intérêt négatif et la disposition de la Banque nationale à intervenir sur le marché des changes visent à réduire la pression sur le franc. La politique monétaire de la BNS aide ainsi à stabiliser l'évolution des prix et à soutenir l'activité économique (voir pages 37 ss).

2

Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux

Etat le 1^{er} janvier 2016

CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 2012-2016)

Jean Studer	avocat, président du Conseil de banque, président du Comité de nomination, membre du Comité de rémunération, 2007/2015 ^{1,2}
* Olivier Steimer	président du conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise, vice-président du Conseil de banque, président du Comité de rémunération, membre du Comité de nomination, 2009/2012 ¹
* Monika Bütler	professeure d'économie à l'Université de Saint-Gall, membre du Comité de rémunération, 2010/2012 ¹
Alfredo Gysi	président honoraire de BSI SA, président du Comité des risques, 2011/2012 ¹
Barbara Janom Steiner	conseillère d'Etat et cheffe du Département des finances et des communes du canton des Grisons, 2015/2015 ¹
* Heinz Karrer	président d'économiesuisse (Fédération des entreprises suisses), membre du Comité d'audit, 2014 ¹
* Daniel Lampart	économiste en chef et premier secrétaire de l'Union syndicale suisse, membre du Comité des risques, 2007/2012 ¹
Christoph Lengwiler	directeur de l'Institut de services financiers de Zoug (Institut für Finanzdienstleistungen Zug; IFZ) de la Haute école de Lucerne, président du Comité d'audit, 2012/2015 ¹
Shelby R. du Pasquier	avocat et associé de Lenz & Staehelin, membre du Comité des risques, 2012/2015 ¹
Ernst Stocker	président du Conseil d'Etat et chef de la Direction des finances du canton de Zurich, membre du Comité d'audit, 2010/2015 ¹
* Cédric Pierre Tille	professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, membre du Comité de nomination, 2011/2012 ¹

Conformément à l'art. 40, al. 1, LBN, les membres du Conseil de banque sont de nationalité suisse.

* Elu/e par l'Assemblée générale.

1 Année de la première nomination ou élection et année de la nomination ou de l'élection la plus récente au Conseil de banque.

2 Elu/e jusqu'à écoulement de la durée de mandat réglementaire maximale imposée aux membres du Conseil de banque.

PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE BANQUE

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres du Conseil de banque sont disponibles sur Internet à l'adresse www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Conseil de banque.

ORGANE DE RÉVISION

(Période administrative 2015-2016)

KPMG SA

DIRECTION GÉNÉRALE

(Période administrative 2015-2021)

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 ^{er} département, Zurich
Fritz Zurbrügg	vice-président de la Direction générale, chef du 2 ^e département, Berne
Andréa M. Maechler	membre de la Direction générale, cheffe du 3 ^e département, Zurich

Conformément à l'art. 44, al. 1, LBN, les membres de la Direction générale sont de nationalité suisse et ont leur domicile en Suisse.

DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

(Période administrative 2015-2021)

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 ^{er} département, Zurich
Fritz Zurbrügg	vice-président de la Direction générale, chef du 2 ^e département, Berne
Andréa M. Maechler	membre de la Direction générale, cheffe du 3 ^e département, Zurich
Thomas Moser	membre suppléant de la Direction générale, 1 ^{er} département, Zurich
Thomas Wiedmer	membre suppléant de la Direction générale, 2 ^e département, Berne
Dewet Moser	membre suppléant de la Direction générale, 3 ^e département, Zurich

Conformément à l'art. 44, al. 1 et 3, LBN, les membres de la Direction générale et leurs suppléants sont de nationalité suisse et ont leur domicile en Suisse.

PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres de la Direction générale élargie sont disponibles sur Internet à l'adresse www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Direction générale élargie.

DIRECTION

Liste des membres de la direction:
www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Direction.

CONSEILS CONSULTATIFS RÉGIONAUX

(Période administrative 2012-2016)

Genève	Nicolas Brunschwig, associé de Brunschwig & Cie SA, président
	Carole Hubscher Clements, présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA
	Jean-Marc Thévenaz, directeur général d'easyJet Switzerland SA
Mittelland	Stephan Maeder, président du conseil d'administration de Bernensis Hotel AG et directeur de l'hôtel Carlton-Europe, Interlaken
	Josef Maushart, président du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Fraisa Holding AG
	Peter Schmid, directeur de la Région de vente Berne et membre de la direction Retail de Coop
Suisse centrale	Hans Marfurt, directeur de TRUMPF Maschinen AG, président
	Thomas Herbert, Chief Executive Officer des Grands Magasins Globus SA
	Norbert Patt, Chief Executive Officer de Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis AG
	Sandro Alberto Vanoli, Chief Executive Officer de C. Vanoli Generalunternehmung AG
Suisse du Nord-Ouest	Stefano Patrignani, directeur de la coopérative Migros Bâle, président
	Thomas Ernst, délégué du conseil d'administration et Chief Executive Officer de VINCI Energies Suisse SA
	Thomas Knopf, Chief Executive Officer de ULTRA-BRAG AG
	Monika Walser, Chief Executive Officer de De Sede AG
Suisse italienne	Alessandra Alberti, directrice de Chocolat Stella SA, présidente
	Roberto Ballina, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Tensol Rail SA
	Enzo Lucibello, délégué du conseil d'administration de Media Markt Grancia SA
Suisse orientale	Andreas Züllig, directeur de l'hôtel Schweizerhof Lenzerheide, président
	Andreas Schmidheini, copropriétaire et Chief Executive Officer de Varioprint SA
	Christoph Tobler, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Sefar Holding SA
	Franziska A. Tschudi Sauber, déléguée du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Wicor Holding AG
Vaud-Valais	Paul Michellod, directeur de FMV SA, président
	Hélène Béguin, membre du conseil d'administration de KPMG Holding SA et Head of National Market Western Switzerland de KPMG SA
	Aude Pugin Toker, directrice administrative et financière d'Apco Technologies S.A.
Zurich	Isabelle Welton-Lalive d'Epina, Chief Human Resources Officer, Regional Chairman of Latin America et Member of the Group Executive Committee de Zurich Compagnie d'Assurances SA, présidente
	Patrick Candrian, copropriétaire de Candrian Catering AG
	Valentin Vogt, président du conseil d'administration de Burckhardt Compression Holding SA

3 Organigramme

Etat le 1^{er} janvier 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORGANE DE RÉVISION

CONSEIL DE BANQUE

RÉVISION INTERNE

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

COLLÈGE DES SUPPLÉANTS

1^{er} DÉPARTEMENT

Secrétariat général

Secrétariat des organes de la Banque

Communication

Documentation

Coordination de la recherche et éducation économique

Affaires économiques

Analyses de politique monétaire

Prévisions d'inflation

Conjoncture

Coopération monétaire internationale

Coordination multilatérale

Analyses de politique économique internationale

Coopération bilatérale

Statistique

Balance des paiements et Comptes financiers de la Suisse

Statistique bancaire

Publications et banques de données

Affaires juridiques

Compliance

Personnel et prévoyance

Personnel

Institution de prévoyance

Immeubles et services

2^e DÉPARTEMENT

Stabilité financière

Système bancaire

Banques d'importance systémique

Surveillance

Billets et monnaies

Assistance technique des opérations

Approvisionnement et logistique

Circulation de numéraire Est

Circulation de numéraire Ouest

Comptabilité

Controlling

Gestion des risques

Risques opérationnels et sécurité

3^e DÉPARTEMENT

Marchés monétaire et des changes

Marché monétaire

Devises et or

Gestion des actifs

Risques de taux d'intérêt

Risques d'entreprise

Opérations bancaires

Paiements

Back office

Gestion de la clientèle et des données

Informatique

Applications de banque centrale

Gestion interne

Systèmes d'informations statistiques et économiques

Infrastructure

Analyse des marchés financiers

Singapour

Sauf mention contraire, les publications et autres moyens d'information sont aussi disponibles sur www.snb.ch, Publications.

RAPPORT DE GESTION

Le *Rapport de gestion* paraît chaque année, début avril, en français, en allemand, en italien et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

RAPPORT SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Le *Rapport sur la stabilité financière* contient une appréciation de la stabilité du secteur bancaire suisse. Il paraît chaque année en anglais au mois de juin, puis en français et en allemand au mois d'août (sous forme imprimée et électronique).

BULLETTIN TRIMESTRIEL

Le *Bulletin trimestriel* comprend le rapport sur la politique monétaire, destiné à la Direction générale pour l'examen trimestriel de la situation économique et monétaire, et l'appréciation portée sur les tendances conjoncturelles par les délégués aux relations avec l'économie régionale. Il est publié à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre, en français et en allemand (sous forme imprimée et électronique); sa version anglaise paraît sous forme électronique uniquement.

La partie *Tendances conjoncturelles* est également disponible séparément, sous forme électronique, en français, en allemand, en italien et en anglais.

DONNÉES IMPORTANTES DE POLITIQUE MONÉTAIRE

La Banque nationale publie chaque semaine sur son site les *Données importantes de politique monétaire* en français, en allemand et en anglais. Il s'agit des taux d'intérêt de référence de la BNS, des Swiss Average Rates ainsi que de données portant sur les avoirs à vue à la BNS et sur les réserves minimales.

DONNÉES STATISTIQUES

Depuis août 2015, la Banque nationale publie ses données statistiques sur le portail de données accessible à l'adresse <https://data.snb.ch>. Le *Bulletin mensuel de statistiques économiques* et le *Bulletin mensuel de statistiques bancaires* ont cessé de paraître. Les publications statistiques *Les banques suisses*, *Comptes financiers de la Suisse*, *Balance des paiements et position extérieure de la Suisse* et *Investissements directs*, proposent un commentaire de ces données; leur forme a subi des adaptations. Les tableaux correspondants sont désormais présentés sur le portail.

LES BANQUES SUISSES

La publication *Les banques suisses* commente la structure et l'évolution du secteur bancaire suisse. Les données reposent pour l'essentiel sur la statistique de fin d'année de la Banque nationale. Cet ouvrage paraît chaque année, au mois de juin, en français, en allemand et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

COMPTES FINANCIERS DE LA SUISSE

Les *Comptes financiers de la Suisse* présentent les relations financières (volume et structure des actifs et passifs financiers) entre les différents secteurs économiques du pays et entre ces secteurs et l'étranger. Le rapport paraît chaque année, à l'automne, en français, en allemand et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTÉRIEURE ET INVESTISSEMENTS DIRECTS

Le rapport *Balance des paiements et position extérieure de la Suisse* est publié chaque année en mai (sous forme imprimée et électronique). La balance des paiements décrit l'évolution des transactions économiques entre la Suisse et l'étranger. Quant à la position extérieure, elle présente l'évolution des actifs à l'étranger, des passifs envers l'étranger et de la position nette de la Suisse.

La publication *Investissements directs* commente l'évolution des investissements directs suisses à l'étranger et des investissements directs étrangers en Suisse. Elle paraît chaque année en décembre.

Les deux publications sont disponibles en français, en allemand et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

SNB ECONOMIC STUDIES, SNB WORKING PAPERS ET SNB RESEARCH UPDATE

La Banque nationale publie, à intervalles irréguliers, des articles et travaux de recherche économiques dans ses *Swiss National Bank Economic Studies* et ses *Swiss National Bank Working Papers*. La langue de parution est en général l'anglais. Le *Swiss National Bank Research Update* présente chaque semestre un aperçu des travaux de recherche et des activités scientifiques en cours à la Banque nationale. Il paraît uniquement en anglais, et seulement sous forme électronique.

SÉRIES CHRONOLOGIQUES HISTORIQUES

Les *Séries chronologiques historiques* approfondissent différents thèmes de politique monétaire sur une longue période et fournissent les données correspondantes. Cette publication paraît à intervalles irréguliers en français, en allemand et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

BANQUE NATIONALE SUISSE 1907-2007

L'ouvrage commémoratif paru à l'occasion du centenaire de la Banque nationale retrace l'histoire de cette dernière et traite de différents sujets portant sur la politique monétaire. Il est vendu en librairie dans les langues italienne et anglaise (les versions allemande et française sont épuisées).

Les versions électroniques peuvent être consultées dans les quatre langues sur www.snb.ch, La BNS/Histoire/Publications.

LA BANQUE NATIONALE SUISSE À BERNE – UNE CHRONIQUE ILLUSTRÉE

L'ouvrage *La Banque nationale suisse à Berne – Une chronique illustrée* a été publié en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) à l'occasion du centenaire de l'inauguration du bâtiment principal sis Place fédérale 1, à Berne. Cette publication bilingue (allemand/français) peut être commandée auprès de la SHAS (www.gsk.ch), et sa version électronique, consultée sur www.snb.ch, La BNS/Histoire/Publications.

LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN BREF

La brochure *La Banque nationale suisse en bref* décrit les tâches, l'organisation et les fondements juridiques des activités de la Banque nationale. Elle paraît en français, en allemand, en italien et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT

Le *Rapport sur l'environnement* présente chaque année les données et les chiffres repères relatifs à la consommation de ressources et aux émissions de gaz à effet de serre de la Banque nationale. Il décrit aussi les fondements de la gestion de l'environnement mise en œuvre par la Banque, sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique ainsi que les mesures et projets destinés à améliorer sa performance environnementale. Il est publié en français et en allemand (sous forme imprimée et électronique).

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Tous les communiqués de presse de la Banque nationale publiés depuis mi-1997 sont disponibles sur le site www.snb.ch en français, en allemand et en anglais.

EXPOSÉS

Les membres de la Direction générale prennent position sur des questions de politique monétaire dans des exposés. Ceux-ci sont publiés sur www.snb.ch, Pages recommandées/Conférences. Ils paraissent généralement en français, en allemand ou en anglais, avec un résumé dans les trois langues.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Les *Questions et réponses*, qui peuvent être consultées sur le site www.snb.ch, à la rubrique Grand public, traitent de thèmes importants relatifs à la Banque nationale. Elles sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.

ICONOMIX

iconomix est une offre de formation économique proposée par la Banque nationale. Elle comprend un matériel d'enseignement varié, à télécharger ou à commander. Elle s'adresse principalement aux enseignants du degré secondaire II (gymnases et écoles professionnelles) qui donnent des cours portant sur l'économie et la société. Elle est aussi accessible au grand public et disponible sur le site www.iconomix.ch en français et en allemand; certains contenus sont également proposés en italien et en anglais.

GLOSSAIRE

Le Glossaire explique les principaux termes du monde de la finance et de la politique monétaire. Il peut être consulté sur www.snb.ch en français, en allemand, en italien et en anglais.

AUTRES MOYENS D'INFORMATION

La brochure *La monnaie, c'est quoi en fait?* présente, dans un langage simple, les activités de la Banque nationale. Elle est conçue pour l'enseignement du cycle moyen et du degré secondaire I.

La brochure *La Banque nationale et l'incontournable argent* présente l'institut d'émission et ses tâches. Elle est destinée aux étudiants du degré secondaire I ou en formation professionnelle, ainsi qu'au grand public.

L'ABC de la Banque nationale suisse est un lexique des principaux termes du monde de la Banque nationale et de l'argent.

Le contenu des brochures ci-dessus peut être consulté au format PDF à la page Internet *Le monde de la Banque nationale* (www.snb.ch, Publications / Publications sur la BNS).

Le court métrage *La Banque nationale et la monnaie* (DVD) présente les caractéristiques de l'argent.

Le court métrage *La Banque nationale et sa politique monétaire* (DVD) présente la mise en œuvre au quotidien de la politique monétaire et décrit les fondements de celle-ci.

Tous ces moyens d'information sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.

COMMANDES

Banque nationale suisse, Bibliothèque

E-mail: library@snb.ch

Téléphone: +41 58 631 11 50

Courrier postal: case postale, 8022 Zurich

Adresse: Börsenstrasse 10, 8001 Zurich
Laupenstrasse 18, 3008 Berne

5 Adresses

SIÈGES

Berne	Bundesplatz 1 Case postale 3003 Berne	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch
	Guichet de la BNS pendant les travaux de transformation: Bank EEK, Amthausgasse 14; du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00	
	Adresse des bureaux pendant les travaux de transformation: Laupenstrasse 18 3008 Berne	
Zurich	Börsenstrasse 15 Case postale 8022 Zurich	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch

REPRÉSENTATIONS

Bâle	Freie Strasse 27 Case postale 4001 Bâle	Téléphone: +41 58 631 40 00 E-mail: basel@snb.ch
Genève	Rue de la Croix-d'Or 19 Case postale 1211 Genève 3	Téléphone: +41 58 631 40 20 E-mail: geneve@snb.ch
Lausanne	Avenue de la Gare 18 Case postale 1001 Lausanne	Téléphone: +41 58 631 40 10 E-mail: lausanne@snb.ch
Lucerne	Münzgasse 6 Case postale 6000 Lucerne 7	Téléphone: +41 58 631 40 40 E-mail: luzern@snb.ch
Lugano	Via Pioda 6 Case postale 6901 Lugano	Téléphone: +41 58 631 40 60 E-mail: lugano@snb.ch
Saint-Gall	Neugasse 43 Case postale 9004 Saint-Gall	Téléphone: +41 58 631 40 70 E-mail: st.gallen@snb.ch

AGENCES

La Banque nationale suisse a également des agences, gérées par des banques cantonales, dans les localités suivantes: Altdorf, Appenzell, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Liestal, Lucerne, Sarnen, Schaffhouse, Schwyz, Sion, Stans et Zoug.

SUCCURSALE

Singapour	8 Marina View #35-02 Asia Square Tower 1 Singapore 018960	Téléphone: +65 65 80 8888 E-mail: singapore@snb.ch
------------------	---	---

BIBLIOTHÈQUE

Berne	Laupenstrasse 18 3008 Berne	Téléphone: +41 58 631 11 40 Fax: +41 58 631 51 53 E-mail: library@snb.ch
Zurich	Börsenstrasse 10 8001 Zurich	Téléphone: +41 58 631 11 50 Fax: +41 58 631 50 48 E-mail: library@snb.ch

INTERNET

www.snb.ch

6

Abréviations et différences dans les totaux

CHIFFRES ARRONDIS

Les chiffres figurant dans le compte de résultat, le bilan et les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composantes.

Un zéro (0 ou 0,0) représente une valeur arrondie. Il signifie une valeur inférieure à la moitié de l'unité utilisée (zéro arrondi).

Un tiret (-) signifie une valeur rigoureusement nulle (néant).

ABRÉVIATIONS

AEMF	Autorité européenne des marchés financiers
AGE	Accords généraux d'emprunt
al.	alinéa
art.	article
AUD	dollar australien
BCE	Banque centrale européenne
BNS	Banque nationale suisse
BPC	Banque populaire de Chine
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CAD	dollar canadien
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CCCT	créance comptable à court terme
CLS	Continuous Linked Settlement
CMF	Comité des marchés financiers
CMFI	Comité monétaire et financier international
CN	comptes nationaux
CNY	yuan (renminbi)
CO	code des obligations
CPE	Comité de politique économique
CPIM	Comité sur les paiements et les infrastructures de marché
CSF	Conseil de stabilité financière
CSFM	Comité sur le système financier mondial
CSTAT	Comité des statistiques
Cst.	Constitution fédérale
DFF	Département fédéral des finances
DKK	couronne danoise
DTS	droits de tirage spéciaux
EUR	euro
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
FFRPC	Fonds fiduciaire du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FMI	Fonds monétaire international
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
GBP	livre sterling
Ibor	taux interbancaire offert (<i>interbank offered rate</i> : Libor, Tibor et Euribor)
ICE	Intercontinental Exchange Group, Inc.
IPC	indice suisse des prix à la consommation
ISDA	International Swaps and Derivatives Association
JPY	yen
KRW	won sud-coréen

LAMO	loi sur l'aide monétaire
LB	loi sur les banques
LBN	loi sur la Banque nationale
LCH	LCH Clearnet Ltd
let.	lettre
Libor	London Interbank Offered Rate
LIMF	loi sur l'infrastructure des marchés financiers
LSR	loi sur la surveillance de la révision
LUMMP	loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement
NAE	Nouveaux accords d'emprunt
NSFR	ratio structurel de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i>)
NSDD	Norme spéciale pour la diffusion des données
OBN	ordonnance de la Banque nationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFL	Office fédéral du logement
OFS	Office fédéral de la statistique
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs
OIMF	ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers
ORAb	ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse
PCB	Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers
PIB	produit intérieur brut
PIMF	Principes pour les infrastructures de marchés financiers
ROrg	Règlement d'organisation de la Banque nationale suisse
RPC	Recommandations relatives à la présentation des comptes
RS	Recueil systématique du droit fédéral
RWA	actifs pondérés en fonction des risques (<i>risk-weighted assets</i>)
SARON	Swiss Average Rate Overnight
SCI	système de contrôle interne
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEK	couronne suédoise
SFI	Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales
SGD	dollar de Singapour
SIC	Swiss Interbank Clearing
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TBTF	<i>too big to fail</i>
TLAC	<i>total loss absorbing capacity</i>
UO	unité d'organisation
USD	dollar des Etats-Unis